

25 ANS AU CENTRE DE DOCUMENTATION

Un quart de siècle! Installé, depuis 1948, en plein coeur du Grenoble historique, Rue Général Marchand, dans cet ancien hôtel particulier illustré par la Révolution (La journée des tuiles), l'IEP dispense cours et conférences (voir flash n° 17 - Octobre 1979). Au dernier étage : la bibliothèque avec une salle d'ouvrages, qui sert de salle de travail et un bureau.

La Bibliothèque a enregistré ses premiers volumes (15 titres) en 1955 à partir d'ouvrages venant d'un fonds science politique de la Faculté de droit. Novembre 1959 : La séparation Bibliothèque-Centre de documentation est significative : La BIBLIOTHEQUE offre ouvrages et revues aux étudiants et une salle de lecture leur est ouverte tous les après-midi. Une seule personne a la responsabilité des ouvrages et de la salle de travail. Les étudiants (220 inscrits en 1959) ont un accès direct aux ouvrages.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION créé à l'initiative du professeur LAVAU comprend deux salles : - une salle avec les Fichiers de la Documentation économique et le Fichier des revues de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

- une salle de dossiers de presse.

... 1980 : 25 ans plus tard ... Le Centre de Doc ... 1980

1980 : Le Centre de Documentation	
41 000	ouvrages
15 000	dossiers de presse
573	périodiques : abonnements en cours
mais 1 000	titres de périodiques conservés,
2 000	lecteurs inscrits.

... Comment ? ... Comment ? ...

Les deux facteurs d'accroissement furent ceux-là même qui permirent à l'IEP de faire "le grand bond en avant" des années 60 des locaux neufs, la signature d'une convention avec la FNSP.

* 1966 : LES LOCAUX

En octobre 1966, les nouveaux bâtiments de l'IEP sur le campus de St-Martin d'Hères n'offrirent à la documentation que des locaux provisoires.

Au printemps 1971, l'inauguration d'une deuxième tranche de travaux donna au Centre de Documentation sa physionomie actuelle.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION	
1000 m2	
3 Départements :	Ouvrages
	Périodiques
	Dossiers de presse.
4 Salles ouvertes aux utilisateurs.	

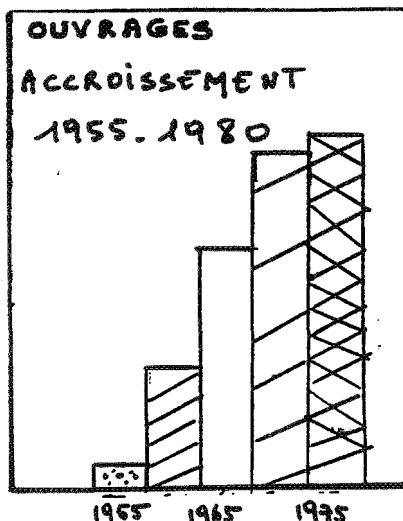
* 1967 : L'IEP INSTITUT D'EQUILIBRE

La signature, en Juin 1967, d'une convention entre la FNSP et l'IEP de Grenoble, en apportant une aide pour le développement de la recherche et de la documentation, par l'attribution de postes et de crédits de fonctionnement, donna au centre les moyens de sa mission.

Des locaux fonctionnels avec un matériel approprié, un personnel qualifié et la restructuration des services avec, en 1975, la fédération des cellules documentaires [centralisation des commandes et du traitement des ouvrages au niveau du Centre de documentation ; signalisation dans les fichiers du centre des ouvrages acquis par les cellules documentaires des centres d'études et de recherche rattachés à l'IEP : "Préparation ENA", CPDG (Gérontologie), CEPES (économie sociale), GRESAL (Amérique latine), CERAT (Aménagement du territoire)...]

Tels sont les atouts qui permirent au Centre de documentation avec la ténacité du Directeur de la Documentation Mme VERDIEL et le soutien de Claude DOMENACH, directeur de l'IEP depuis 1971, de connaître un accroissement spectaculaire.

OUVRAGES	
1960	: 1037 titres
1965	: 5607 titres Accroissement + 4570 1960 - 1965
1970	: 14714 titres de 1965 à 1970 + 9107
1975	: 27168 titres de 1970 à 1975 + 12454
1980	: 40323 titres de 1975 à 1980 + 13155.



1959-1969 : 10 ANS DE LA VIE DE L'IEP

Flasche - Doc - sept 16cl. 79

1959... Il y a 10 ans l'IEP... 1959... Il y a 10 ans l'IEP... 1959...

* 1959 : IEP : 220 étudiants *

Novembre 1959 : 220 étudiants suivent les enseignements de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. Situé en plein coeur de ville Rue Général Marchand, à deux pas de la vieille cité et de la Place de Verdun, il avait un côté chaleureux le vieil hôtel (ancien hôtel particulier de la famille de Clermont Tonnerre) où était installé Sciences Po : des parquets délicieusement grinçants, un escalier magistral, de hautes fenêtres...

C'est là que fut Sciences Po, dès sa création en Mai 1948, jusqu'en 1966. Une ordonnance du 9 Octobre 1945 avait en effet créé les INSTITUTS D'ETUDES POLITIQUES en tant qu'Instituts d'universités. La même ordonnance créa l'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION et la FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES à laquelle fut rattaché l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. De 1946 à 1948 fonctionna à Grenoble un CENTRE UNIVERSITAIRE D'ETUDES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES.

Le Professeur Jean-Louis QUERMONNE a pris en 1958 la succession du Professeur André MATHIOT à la direction de l'IEP, direction qu'il assurera jusqu'en 1969. Il est à noter la remarquable "stabilité" des directeurs de l'IEP : en 30 ans : 4 directeurs !

Le REGLEMENT des études et des examens est celui là même qui fut élaboré par le "Conseil de perfectionnement" de l'IEP, dans sa séance du 8 Octobre 1948. Il sera appliqué pendant 13 ans avec 3 remaniements et refondu en 1961. Les cours ont lieu le soir, entre 17 et 19 h, pour la plupart dans les locaux de la Faculté de droit située dans "le Palais de l'Université" Place de Verdun. La quasi-totalité des étudiants fait des études parallèles (lettres, droit...).

1959 : 8 cours fondamentaux, 16 cours à option, des conférences de méthode hebdomadaires, des cours de langue sont assurés par des professeurs des Facultés de droit et de lettres. (Il faudra, en effet, attendre le nouveau statut de 1961 pour que Sciences Po ait 2 assistants permanents : Pierre BOLLE et PHAN VAN PHI). Les étudiants non juristes doivent également suivre un enseignement juridique.

Depuis 1958, 2 SEMINAIRES "d'initiation à la recherche" (un séminaire de science administrative et un séminaire sur les problèmes de développement économique et social) fonctionnent à titre expérimental à l'intention des élèves de 3e année. L'expérience "séminaires" sera également institutionnalisée dans le nouveau règlement de 1961. Les premiers séminaires ont suscité les premiers mémoires soutenus par des étudiants de 3e année (1300 mémoires au 1er septembre 1979).

Sciences Po offre également une préparation spéciale aux "CONCOURS ADMINISTRATIFS" et aux concours d'entrée à l'ENA : (une conférence hebdomadaire ainsi que des week ends de travail dirigés par de hauts fonctionnaires parisiens).

Pour compléter ce panorama 1959, il faut citer la BIBLIOTHEQUE spécialisée comportant des ouvrages (en 1959 environ 1100 ouvrages ; en 1979 : 37 000 ouvrages), des revues et un CENTRE DE DOCUMENTATION avec des dossiers de presse, le fichier des revues de la FNSP et le fichier de la documentation économique.

1979... 20 ans après... 1979... 20 ans après... 1979... 20 ans après...

1979 : IEP : 1500 étudiants
1979 : IEP : 40 enseignants permanents
1979 : IEP : 7 centres de recherche

Comment ?... 1961-1969 : la mutation... Comment ?... 1961-1969 : la mutation...

1961 : PREMICES D'UNE MUTATION

La REFORME DES STATUTS amène la division: le cycle (1e année) et 2e cycle (2e et 3e année) avec 2 sections :
- section SERVICE PUBLIC (axée sur la préparation aux concours administratifs)
- section POLITIQUE ET SOCIALE (axée sur la science politique).
La section ECONOMIE ET FINANCES sera créée en 1965.
La même réforme de 1961 voit la généralisation des séminaires.

1962 : CREATION D'UN IPAS

L'IPAS [Institut de préparation à l'administration scolaire et universitaire], chargé de former les cadres des services administratifs extérieurs de l'Education Nationale, deviendra le CPAG [Centre de préparation à l'administration générale] en 1965.

1963 : Le CERAT : PREMIER CENTRE DE RECHERCHE

Le CERAT [Centre d'études et de recherches sur l'aménagement du territoire] organisa cette même année 1963 un brillant colloque sur "La Planification comme processus de décision".

1965 : Le 3e CYCLE

Sciences Po a maintenant un 3e cycle supérieur d'études politiques et administratives assurant la préparation d'une thèse de 3e cycle rattachée, soit à la Faculté de droit et des sciences économiques, soit à la FNSP. (Pour mémoire le 3e cycle de l'IEP de Paris date de 1956).
En 1971, le 3e cycle fusionnera avec le doctorat d'état de sciences politiques dont l'IEP assurera la responsabilité avec la collaboration de la Faculté de droit.

Mais trois facteurs ont permis, entre 1966 et 1969, à Sciences Po de prendre sa physionomie actuelle.

1966 : LES LOCAUX

Le premier facteur est indéniablement l'installation de Sciences Po dans des locaux vastes et fonctionnels sur le domaine universitaire de St Martin d'Hères. Cela n'aurait, certes, pas été possible sans la volonté tenace du Professeur J.L. QUERMONNE, directeur de l'IEP de 1958 à 1969. Une première tranche de bâtiments a été utilisée en Octobre 1966.

Une deuxième tranche sera ouverte en 1971 avec l'un des plus importants centres de documentation en sciences sociales de la région (en 1979 : 1000 m², 37 000 ouvrages, 10 000 dossiers de presse, 750 titres de revues et périodiques, en moyenne 2000 lecteurs inscrits. Une infrastructure, enseignement et recherche, largement ouverte aux autres étudiants des Universités de Grenoble et à tous ceux qui, dans les entreprises ou l'administration, ont besoin de documentation politique économique et sociale).

¶ 1967 : INSTITUT D'EQUILIBRE

Le deuxième facteur de développement fut également la signature, en Juin 1967, d'une convention entre la FNSP et l'IEP de Grenoble. Pour permettre à Sciences Po d'être un "Institut d'équilibre" par rapport à Paris, la Fondation Nationale des Sciences Politiques apporta une coopération dans le domaine de la documentation et de la recherche. L'harmonisation des programmes et de la scolarité permit une mobilité des personnels et des étudiants entre Paris et Grenoble.

¶ 1969 : ETABLISSEMENT PUBLIC

Enfin le troisième facteur de mutation fut la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de Novembre 1968 et l'attribution à tous les IEP du statut : "D'établissement public à caractère scientifique et culturel" en Janvier 1969, facteurs qui entraîneront une révision complète des statuts et l'élaboration du règlement actuel des études et des examens.

ooo En guise de conclusion ooo provisoire ooo en guise de conclusion ooo provisoire.

Ce panorama rapide de 10 ans de la vie de l'IEP s'est efforcé de montrer les charnières et les points forts d'une évolution qui fit passer Sciences Po du stade d'Institut de Faculté à celui d'un établissement autonome du type "Ecole" voire "Grande Ecole".

Le nombre d'étudiants qui chaque année fréquentent l'IEP, la répartition des anciens élèves dans le secteur public ou privé, les échanges avec les Universités étrangères, le poids de son Centre de documentation donnent à Sciences Po une place privilégiée au sein des Universités de Grenoble.